

Brasseries
Décès de Jean-Marie Grosbois du groupe Catsel
• (Page 02)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Réserves en or

Bataille judiciaire entre Caracas et la Banque d'Angleterre

Le Venezuela poursuit la Banque d'Angleterre en justice pour récupérer ses réserves... • (Page 08)

Coronavirus

Nissan ferme son usine de Barcelone

En lourde perte pour la première fois depuis 11 ans, le constructeur automobile... • (Page 08)

SECTEUR ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST • (Page 03)

2,2 millions d'emplois menacés au Togo



Modernisation de 7 centres de santé • (Page 11)

L'UE finance le Togo à hauteur de 575 millions de francs CFA

Compagnie aérienne

Brussels Airlines espère redécoller

Après Air France, Brussels Airlines (Groupe Lufthansa) envisage de reprendre ses liaisons... • (Page 03)

Novissi

9,8 milliards FCFA distribué à 563 000 personnes

Moins de deux mois après le démarrage du programme Novissi, plus de 563 000 personnes... • (Page 02)

Lutte contre le covid-19

La BAD soutien le Maroc avec 264 millions d'euros

Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, ce mercredi 27... • (Page 04)

Niger

L'organisation des conférences est de nouveau autorisée

Au cours du conseil des ministres du 22 mai 2020, le gouvernement nigérien a levé... • (Page 06)



Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Brasseries

Décès de Jean-Marie Grosbois du groupe Catsel



Jean-Marie Grosbois, ex-président de la Chambre française du commerce et d'industrie du Maroc (2013-2016), est décédé, ce jeudi 28 mai, dans son domicile à Casablanca. Le défunt était di-

recteur général du groupe Brasseries du Maroc et représentant du Groupe Castel. Il avait été élevé au rang d'Officier de l'Ordre national du Mérite français, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier

de l'Ordre national Burkinabé, Officier du Wissam Alaouite. Il a également été vice-président de la section Maroc des conseillers du commerce extérieur de la France.

leconomiste.com

Novissi

9,8 milliards FCFA distribué à 563 000 personnes

Moins de deux mois après le démarrage du programme Novissi, plus de 563 000 personnes ont bénéficié via le mobile money, de transferts monétaires évalués à plus de 9,8 milliards FCFA. Ces données résultent d'une mise à jour des statistiques ce mardi 26 mai.

Dans les détails, le programme dont les ressources prévisionnelles à l'issue des 3 mois d'état d'urgence sont attendues à 12 milliards FCFA, a enregistré 1 372 914 personnes dont 563 316 bénéficiaires. Le programme a permis à 194 504 hommes de toucher mensuellement chacun, 10 500 FCFA et à 368 812 femmes de bénéficier d'une allocation mensuelle de 12 500 FCFA à raison de la moitié chaque quinzaine, « afin de subvenir aux besoins de base (vives, eau, électricité, communication) ». Si la 1ère tranche a permis d'assister les démunis avec plus de 3,28 milliards FCFA, la 2ème a



soutenu financièrement ces derniers avec plus de 2,9 milliards. Lors des 3ème et 4ème tranche, le gouvernement a alloué plus de 2,3 milliards FCFA et 1,2 milliard FCFA aux personnes les plus durement affectées par les mesures gouverne-

mentales anti-Covid-19. En rappel, cette initiative, confinée au Grand Lomé a été étendue à Tchaoudjo, devenue à son tour, un foyer de contamination de la pandémie à coronavirus.

Avec Togo First

AUX DECIDEURS ...

NP

Sauver le secteur informel

L'Afrique est relativement épargnée par la pandémie du COVID-19. La maladie y est beaucoup plus lente que dans la plupart des autres régions du monde. L'activité économique formelle dans tous les pays tourne au ralenti, au même moment où le secteur informel, aussi têtue qu'il soit continué de développer ses tentacules pour la satisfaction des besoins des populations. Une réalité africaine aux vues et aux sues de tous. Aujourd'hui, avec l'avènement du COVID-19, et étant donné la difficulté d'interdire les activités informelles sur l'étendue du territoire national d'un pays africain, il semble plus judicieux d'encourager une reprise progressive de certaines de ces activités. Contrairement aux pays développés, le phénomène de l'informel est très présent en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène se nourrit de la relative faiblesse de l'État et de la coexistence entre des institutions formelles héritées de la colonisation et celles tirées des us et coutumes africains. La majorité des Africains vivent au jour le jour et se retrouvent donc dans une situation de grande vulnérabilité. Vouloir confiner ces acteurs équivaudrait alors à les laisser mourir à petit feu. Par ailleurs, ils contrôlent la quasi-totalité des chaînes de production et de distribution alimentaire. Les protéger reviendrait à préserver des moyens de subsistance, mais en même temps éviter une rupture de ces chaînes qui favoriserait la hausse des prix.

Le maître-mot est ici l'efficacité de l'encadrement gouvernemental, qui se ferait en usant de la carotte et du bâton. Les acteurs de l'informel – les individus et les entreprises – qui respectent les gestes barrières seraient soutenus par un financement préférentiel et auraient accès aux marchés et à d'autres avantages. Mais cela suppose aussi que la force publique soit plus présente pour les superviser et de façon très stricte.

Par exemple, les dispositions prises concernant le transport intra-urbain au Sénégal consistant à autoriser certains transports publics à opérer en respectant certains gestes barrières, comme le port des masques et la limitation du nombre de passagers autorisés, sont pertinentes et pourraient être renforcées et répliquées dans d'autres secteurs. Le seul bémol est que l'appui de l'État devrait être davantage ressenti par les acteurs qui respectent les règles, pour combler ne serait-ce que partiellement le manque à gagner subi. De même, les activités de production alimentaire, comme l'agriculture, le maraîchage, la pêche et la transformation des produits alimentaires pourraient être davantage encouragées et soutenues. Au niveau des marchés à ciel ouvert, les mesures actuellement appliquées dans beaucoup de pays, consistant à les fermer plus tôt pour les désinfecter et les remettre à la disposition des commerçants et clients, sont salutaires. On pourrait en augmenter l'efficacité en renforçant le contrôle, les sanctions le cas échéant et l'accompagnement. La réouverture des activités économiques est d'autant plus souhaitable que les fonds de solidarité mis en place par les États pour soutenir les ménages pauvres, ne suffiront pas pour couvrir tous les ménages pauvres de nos pays, surtout si la pandémie devait encore durer. En autorisant la reprise de certaines activités informelles, l'État permettrait en même temps aux acteurs concernés de pouvoir subvenir au moins partiellement à leurs besoins et de réduire leur dépendance envers l'assistance publique. De plus, ces activités généreront des impôts et taxes indirects qui amélioreront le recouvrement fiscal. En effet, si le secteur informel paie très peu d'impôts directs, il contribue fortement à l'impôt indirect, qui constitue la part la plus importante des recettes fiscales.

En Afrique, l'informel fait face à de nombreuses contraintes, notamment le manque de formation, le manque de clientèle fidèle, des infrastructures inadéquates de télécommunication et de transport et, bien sûr, le faible accès à un financement adapté et des filets de sécurité sociale. La crise actuelle offre à l'État une occasion unique d'obtenir plus de prise sur ces activités pour mieux les inciter à se moderniser et se consolider.

• Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Secteur alimentaire en Afrique de l'Ouest

2,2 millions d'emplois menacés au Togo

Dans un rapport publié ce 26 mai 2020, le SWAC/OEDC (Sahel and West Africa Club Secretary (SWAC)/ OEDC Organization for Economic and Development Cooperation) estime que, 2,2 millions d'emplois risquent d'être affectés par les restrictions de mobilité anti Covid-19 dans le secteur alimentaire au Togo.

• Joël YANCLO

Pour le SWAC/OEDC ou le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), plus de 82 millions d'emplois dans le secteur alimentaire peuvent être affectés par les restrictions de mobilité anti-Covid-19 en Afrique de l'Ouest. Dans son rapport publié le 26 mai 2020, SWAC/OEDC s'est basée sur des données d'une étude qui évalue les employés dans le secteur alimentaire en Afrique de l'Ouest à plus de 81 millions, dont plus de 76 millions, dans la Cedeao. Au Nigeria seul, ce sont plus de 34 millions de personnes vivant du secteur agroalimentaire sur une population de plus de 203 millions d'habitants qui devraient redouter les effets négatifs des mesures de restrictions de mobilité anti-Covid-19 sur leur économie. En ce qui concerne le Togo où il a été noté la mise en œuvre de réformes et de politiques incitatives à l'en-



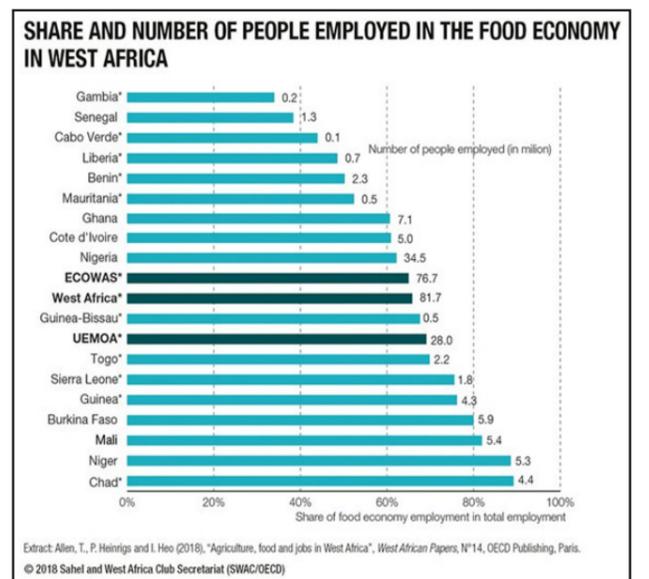
trepreneuriat agricole avec un fort engouement des jeunes pour ce secteur, ce sont 2,2 millions d'emplois qui risquent d'être affectés alerte SWAC/OEDC. Une situation quasi-similaire au Bénin. En Côte-d'Ivoire où pas moins de 5 millions de personnes sur une population de plus de 25 millions vivent de l'agroalimentaire, les restrictions de mobilité anti-Covid-19 devraient avoir également un impact négatif plus ressenti. Au total, dans l'UEMOA, ce sont plus de 28 millions de per-

sonnes vivant de leurs emplois dans le secteur d'activité le plus dominant dans la région, qui pourraient craindre les incidences des restrictions de mobilité dues à la Covid-19. Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est une plateforme internationale indépendante. Le secrétariat est hébergé au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Sa mission est de promouvoir des politiques régionales à même d'améliorer le bien-

être économique et social des populations ouest-africaines. Il a pour objectifs, l'amélioration de la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comprendre les transformations en cours dans la région et leurs implications en matière de politiques publiques par des analyses régionales, spatiales et prospectives. Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest suit de près la situation du coronavirus (Covid-19). Cette pandémie s'abat sur la ré-

gion alors que cette dernière fait face à une crise alimentaire d'une ampleur exceptionnelle et des niveaux d'insécurité très élevés. Fin février, le premier cas de Covid-19 en Afrique de l'Ouest a été enregistré au Nigeria. En un mois, le virus s'est propagé à l'ensemble des 17 pays de la région. Le nombre de cas confirmés dépend du nombre de tests effectivement réalisés par les pays. Pour de nombreux pays de la région, les

données de dépistage sont soit incomplètes, soit non disponibles. De même, le nombre de morts doit être interprété avec prudence. Il peut en effet ne pas prendre en compte les personnes qui ne sont pas mortes à l'hôpital, ou qui sont mortes avant d'avoir pu être testées. Il risque aussi de ne pas inclure les personnes décédées d'autres causes parce que les hôpitaux sont débordés par l'afflux des patients atteints du Covid-19.



Compagnie aérienne

Brussels Airlines espère redécoller

Après Air France, Brussels Airlines (Groupe Lufthansa) envisage de reprendre ses liaisons vers l'Afrique.

• Junior AREDOLA

Premières escales prévues, Kinshasa, puis Dakar et Banjul. Viendront ensuite Accra, Cotonou, Abidjan, Yaoundé et Lomé au mois d'août. Afin de lever toute ambiguïté, la compagnie pourra opérer dès la réouverture des espaces aériens africains et des aéroports et après concertation avec les autorités aériennes de

chaque Etat. L'un des obstacles à la reprise du trafic est la quarantaine imposée par de nombreux pays. Le lundi 25 mai 2020, Brussels Airlines a annoncé sa volonté de redémarrer ses vols commerciaux à partir de sa plaque tournante de l'aéroport de Bruxelles le 15 juin. En fonction de la demande du marché et des restrictions de voyage en cours, la compagnie aérienne offrira un horaire

d'été adapté et réduit, qui comprendra environ 30% du programme d'été prévu initialement pour Brussels Airlines en Europe et 40% du programme d'été long-courrier. Entre le 15 juin et le 31 août, la compagnie ajoutera progressivement des destinations à son réseau de vols pour atteindre 59 destinations dans 33 pays en Europe, en Afrique et aux États-Unis d'ici août.



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Afrique de l'Ouest

Le Prix « Mission Billion » pour faciliter l'inclusion du secteur informel

Un demi-milliard de personnes en Afrique subsaharienne n'ont pas accès à l'identification de base et aux programmes de protection sociale. Le prix « Mission Billion » de la Banque mondiale et du Département de l'intégration régionale de l'Afrique appelle à des solutions innovantes pour relever ce défi du développement.

● Nicole ESSO

Le Groupe de la Banque mondiale a annoncé aujourd'hui le lancement du « Prix WURI Afrique de l'Ouest », ce Challenge vise la recherche de solutions innovantes pour faciliter l'accès des travailleurs informels aux systèmes de protection sociale grâce à des plateformes d'avantages sociaux et des systèmes d'identification flexibles. Le Challenge offre plusieurs récompenses d'un montant total de 150 000 dollars US pour les propositions les plus prometteuses permettant aux pays d'inclure les travailleurs informels dans des programmes de protection sociale sensibles aux chocs. Le programme WURI (Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion (WURI) en Afrique de l'Ouest) facilite l'accès aux services par le biais de plateformes d'identification fondamentales pour toutes les personnes dans les territoires participants. Le Challenge « Mission Billion » est organisé par l'initiative Identification for Development (ID4D) de la Banque mondiale. Le prix WURI Afrique de l'Ouest est soutenu par ID4D,

le programme de Rapid Social Response (RSR) et l'initiative Disruptive Technologies for Development (DT4D). Le prix « Mission Billion » 2020 est lancé à un moment de crise mondiale sans précédent. La pandémie souligne l'importance des plateformes (telles que les cartes d'identité, les paiements de gouvernement à personne (G2P) et les registres sociaux) afin d'augmenter rapidement les effectifs ou d'introduire de nouveaux programmes de protection sociale. Les pays disposant de tels atouts ont pu effectuer efficacement des transferts d'argent liquide aux travailleurs informels, aux travailleurs migrants et à d'autres populations vulnérables difficiles à identifier et qui ne sont généralement pas incluses dans les filets de protection sociale. Le prix WURI Afrique de l'Ouest recherche des solutions innovantes qui facilitent les contributions des travailleurs du secteur informel aux programmes d'assurance sociale, tels que les pensions et les comptes d'épargne, y compris les contributions transfrontalières. Plus de 80 % des travailleurs en Afrique subsaharienne travaillent dans le secteur informel, et près de 90 % des femmes



employées sont des travailleuses du secteur informel. « Le secteur informel est confronté à des défis distincts, tels que l'irrégularité et les faibles revenus. Les programmes d'assurance sociale élaborés pour répondre aux besoins de ces travailleurs, tels que l'autorisation de cotisations et de retraits flexibles, augmenteraient la couverture et permettraient aux gouvernements de verser rapidement des aides à ces groupes en cas de crise », a déclaré Michal Rutkowski, directeur mondial du pôle Protection sociale et emploi de la Banque mondiale.

Défi aux économies émergentes

« L'informalité persistante continue de poser le plus grand défi aux économies émergentes, en particulier en temps de crise », déclare Coralie Gevers, directrice de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo. « Des systèmes d'identification uniques et fondamentaux tels que ceux soutenus par le programme WURI peuvent jouer un rôle important dans la mise en œuvre et la gestion des programmes de protection sociale et dans la promotion de réponses transfrontalières en reliant les systèmes nationaux », déclare Deborah Wetzel, directrice de l'intégration régionale en Afrique à la Banque mondiale. Les personnes et les organisations ayant une forte passion

pour le développement de solutions innovantes sont encouragées à soumettre leur projet. Les solutions proposées seront revues par des experts en plateformes de protection sociale, en identification numérique et en développement international. Les finalistes bénéficieront du mentorat et du soutien d'experts en développement de Google et seront invités à un événement de haut niveau, « Mission Billion », pour exposer leurs solutions à un panel de juges de haut niveau en octobre 2020. La compétition « Mission Billion » est ouverte. La date limite de soumission est le 14 août 2020.

À propos du Programme d'identification unique pour

L'intégration et l'inclusion régionales (WURI) en Afrique de l'Ouest

Le Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion (WURI) en Afrique de l'Ouest a reçu un financement de 395,1 millions de dollars américains sur dix ans de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et est une opération supportée par la « Regional Intergration Window » visant à mettre en place des systèmes d'identification fondamentaux qui soient interoperables au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger et au Togo. Le programme couvrira 100 millions de personnes afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement humain et d'inclusion financière. Le programme poursuit le double objectif du Groupe de la Banque mondiale : mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir la prospérité partagée. Le programme soutient directement la stratégie régionale de la CEDEAO 2019-2023, qui vise à améliorer les conditions de vie des populations de ses pays membres.

Lutte contre le covid-19

La BAD soutien le Maroc avec 264 millions d'euros

Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, ce mercredi 27 mai à Abidjan, un financement de 264 millions d'euros en faveur du Maroc dans le cadre de son programme d'appui à la réponse de Covid-19 (PARC-19).

● Eyram AKAKPO

Avec un déploiement rapide des ressources, le PARC-19 va contribuer aux efforts de réponse du Royaume à la crise sanitaire, économique et sociale déclenchée par pandémie de Covid-19. « Face à cette situation inédite, nous mettons tout en œuvre pour appuyer le Maroc à contenir la propagation du virus et à en atténuer les conséquences économiques et sociales », a déclaré Mohamed El Azizi, directeur général de la Banque pour l'Afrique du Nord. « Avec le PARC-19,



nous le faisons par une approche multidimensionnelle et ciblée », a-t-il précisé. Afin

de protéger la population, le programme a pour premier objectif de contribuer à limi-

ter la propagation du virus et à améliorer davantage l'efficacité de la réponse sanitaire des autorités. Ainsi, il contribuera à l'augmentation du nombre de centres hospitaliers habilités à réaliser des dépistages virologiques. Le deuxième objectif de cette opération vise à contribuer à préserver le pouvoir d'achat des Marocains. Dans cette perspective, le programme appuiera les mesures publiques de soutien financier, dont bénéficient les employés des secteurs formel et informel en période de confinement. Il appuiera également les efforts du gouvernement pour soutenir

4,3 millions de ménages du secteur informel ainsi que 800 000 salariés affiliés à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS). Dans le but de préserver les emplois et de promouvoir les conditions de la reprise économique, le PARC-19 facilitera l'accès au financement des auto-entrepreneurs et renforcera la trésorerie des très petites et moyennes entreprises (TPME). Le résultat attendu est de préserver 75% des emplois affectés par la crise. « Ce nouveau programme permettra de redonner au pays des marges de manœuvre budgétaire, de préserver les

conditions de la croissance, d'appuyer les TPME et d'aider les populations les plus fragiles », s'est félicitée Leila Farah Mokaddem, la responsable-pays de la Banque africaine de développement pour le Maroc. Il sied de rappeler que le Royaume chérifien figure parmi les membres fondateurs de la Banque en 1964. L'engagement de la Banque auprès du Maroc se chiffre à plus de 10 milliards d'euros avec des financements couvrant différents secteurs, dont la santé, l'énergie, l'eau, les transports, le développement humain, l'agriculture et le secteur financier.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE RELANCE
N° 10/2020/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 12 mai 2020

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'appel d'offres en vue de l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.

Le matériel est constitué comme suit :

N°	Désignation	Quantité
Lot unique	Véhicule de type berline	02

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
4. Le délai d'exécution du marché est de quarante-cinq (45) jours.
5. Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :
 - un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes: faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
 - une attestation originale justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

6. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, de la Documentation et des Archives (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le mardi 16 juin 2020 à 9 h 30, heure locale**, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
8. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
9. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personnes à contacter:

- **M. Brice SIB** - Email : bsib@uemoa.int, Tél. : 25 32 86 73/ poste 86 40
- **Monsieur Yao Bonfils KOKO** - Tél : + 226 25 31 88 73 à 76 poste 88 91
Email : bykoko@uemoa.int

10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers,
et par délégation
Le Directeur de Cabinet,


Adamou SOULEY



Niger

L'organisation des conférences est de nouveau autorisée

Au cours du conseil des ministres du 22 mai 2020, le gouvernement nigérien a levé la mesure d'interdiction des ateliers et des séminaires sur l'étendue du territoire national à compter du 25 mai 2020.

Aussi, les horaires habituels de travail ont été rétablis. A savoir, de 08 heures à 17 heures 30 du lundi au jeudi et de 08 heures à 13 heures le vendredi. Ces horaires avaient été réduits en mars dernier pour limiter la propagation du coronavirus dans le pays. Bien plus, le gouvernement a levé la mesure sur la réduction du personnel au strict minimum, à compter du 25 mai 2020.



D'après les autorités, ces mesures prises à titre préventif contre le coronavirus sont suspendues au vu de l'évolution positive de la pandémie

dans le pays. En fait, le Niger compte au 24 mai, 101 patients en cours de traitement et 783 guérisons.

Niamey et les 2 jours

Pandémie de COVID-19

Préserver la circulation des données économiques

Des données économiques précises et à jour sont indispensables pour éclairer les décisions de politique économique, en particulier lors d'une crise. Or, la pandémie de COVID-19 a perturbé l'établissement de nombreuses statistiques essentielles. En l'absence de chiffres fiables, les décideurs ne peuvent ni évaluer dans quelle mesure la pandémie nuit aux populations et à l'économie, ni suivre de façon adéquate la reprise de l'activité.



Nous travaillons en collaboration avec les pays membres et d'autres agences internationales pour remédier à ces difficultés et pour préserver la circulation des données économiques.

Trois grands défis statistiques

En premier lieu, de nombreux personnels des instituts nationaux de la statistique travaillent pour le moment à domicile en raison des confinements, souvent avec un accès limité aux outils et aux données dont ils ont besoin pour établir et diffuser les indicateurs économiques. Ainsi, le calcul des prix au détail nécessite fréquemment de se rendre dans les magasins, ce qui n'est pas possible actuellement dans de nombreux pays.

De même, il est difficile d'interroger les entreprises sur leurs projets de production et d'investissement car beaucoup ont fermé temporairement ou ne disposent simplement pas des moyens nécessaires pour répondre aux questionnaires statistiques. Dans ces conditions, les données de prix et de production, qui sont indispensables pour calibrer les mesures de politique monétaire et de relance budgétaire, risquent d'être retardées ou estimées sur la base d'informations par-

tielles.

En deuxième lieu, le manque de cohérence des méthodes de comptabilisation de l'aide des États aux ménages et aux entreprises pourrait compliquer l'évaluation de leur incidence sur les finances publiques. Les modalités d'une présentation optimale ne sont pas évidentes. Ainsi, lorsqu'un État accorde une aide financière aux entreprises touchées par les conséquences de la COVID-19, s'agit-il d'un investissement financier ou de subventions dont il n'attend pas de remboursement ? En fonction de la réponse, les décideurs ont une vision différente du déficit budgétaire et de la dette publique. En troisième lieu, pour se déterminer en connaissance de cause, les décideurs ont besoin d'un tableau en temps réel de l'économie. Nombre de statistiques officielles traditionnelles, même celles publiées mensuellement, ne sont tout simplement pas suffisamment actualisées pour être utiles pendant cette période. D'autres données à plus haute fréquence sont nécessaires pour les compléter. L'importance de leur rôle était déjà reconnue avant la pandémie, mais la perturbation des statistiques traditionnelles provoquée par la crise actuelle les rend encore plus urgentes.

Remédier aux perturbations des données

Les pays pourraient tirer parti de conseils sur la façon de combler ces lacunes de données pendant la pandémie. Dans nos récentes notes d'orientation figurent recommandations et meilleures pratiques pour assurer la continuité des principales statistiques sur les prix, la croissance et le commerce. Les principales recommandations sont :

Donner la priorité aux composantes des données qui ont la plus grande incidence sur les statistiques essentielles.

Estimer ou imputer provisoirement les valeurs des composantes des données qui font défaut en recourant à d'autres sources, aux informations de marché et à l'exercice du jugement. On peut citer comme exemples le remplacement des prix manquants en raison de la fermeture des commerces par des prix en ligne ou par des données collectives (recueillies par des communautés Internet) et celui des enquêtes sur les voyages à titre personnel, désormais impossibles à cause de la distanciation sociale, par les registres d'immigration.

Améliorer la transparence des procédures statistiques en divulguant de façon appropriée les méthodes employées pour estimer les données manquantes et imputées ainsi qu'en informant préalablement les utilisateurs des retards de publication des principaux indicateurs statistiques.

Sachant qu'au cours de cette crise tous les pays font face à des défis similaires en matière de données, le partage des informations et l'apprentissage par les pairs sont essentiels pour bénéficier des meilleures pratiques. Le FMI, en collabo-

Compagnie aérienne

Rwandair va bénéficier d'un renflouement étatique

Le Rwanda vient à la rescousse de sa compagnie aérienne nationale. Dans la présentation de son projet de budget 2020-2021 ce jeudi 21 mai, le gouvernement a déclaré qu'il allait injecter 145 milliards de Rwf (152 millions de dollars) dans la trésorerie de Rwandair contre 121,8 milliards Rwf, initialement prévus cette année.

L'augmentation du financement devrait permettre à Rwandair de faire face aux effets négatifs du Covid-19. La compagnie pourrait par la même occasion étoffer sa flotte et son réseau. La crise sanitaire actuelle et les restrictions de voyages ont mis à mal les activités de Rwandair. Interdite de vols

réguliers depuis le 20 mars, la compagnie a dû prendre des mesures drastiques pour préserver sa trésorerie, notamment en réduisant les salaires et en suspendant certains contrats de prestation. Entre temps, elle a débuté la fourniture des services cargo vers Londres, Bruxelles et Guangzhou, afin de dégager quelques

revenus. Dans un communiqué publié le 19 mai sur sa page twitter, le transporteur a annoncé une nouvelle prolongation de la suspension de ses vols passagers. Cette mesure qui vise à limiter la propagation du Covid-19 restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

News Aero

Aéroports

Le Ghana suspend les frais d'atterrissage

Le Ghana accorde une attention particulière aux plaidoiries de l'IATA en ce temps de crise sanitaire du Covid-19. La Ghana Civil Aviation Authority (GCAA) et la Ghana Airport Company (GACL) ont convenu de geler indéfiniment les frais d'atterrissage pour tous les vols utilisant les aéroports du pays.



Cette décision vise à atténuer les répercussions économiques du Covid-19 sur les compagnies aériennes et autres parties prenantes. « Pour l'instant, nous ne savons pas quand la pandémie de Covid-19 sera estompée ; C'est la raison pour laquelle nous avons donc décidé de suspendre les frais d'atterrissage jusqu'à ce que la situation s'améliore » a expliqué le directeur général de la GCAA, Simon Allotey « L'urgence est de garantir la durabilité de l'industrie nationale » a-t-il dit. A l'en croire, la mesure sera réévaluée en fonction de l'évolution de la situation. La GCAA emboîte ainsi le pas à la Ghana Airport Company (GACL), qui avait annoncé une dérogation de trois mois (avril à juin) pour le loyer, les frais de stationnement, l'éclairage et également les redevances, non seulement pour les compagnies aériennes

nationales mais aussi pour les locataires de restaurants, boutiques, bureaux de change et autres intervenants sur les plateformes aéroportuaires du pays. Selon M. Allotey, la décision prise par les deux agences représente un gros sacrifice car leurs flux de revenus se verront durement impactés. « C'est une situation difficile pour tout le monde, mais en tant qu'agences impliquées, nous devons offrir un certain soutien aux prestataires de services et à l'industrie, même si nous souffrons aussi énormément. » Pour les acteurs de l'industrie, ces mesures d'accompagnement offriront un répit aux compagnies aériennes nationales qui ont dû réduire leur nombre de passagers et investir également dans la mise en œuvre de certains protocoles de sécurité depuis la relance des vols domestiques le 21 avril.

News Aero

Par Louis Marc Ducharme,
James Tebrake,
and Zaijin Zhan

Source : FMI

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Variation Jour ↑ 0,07 %

Variation annuelle ↓ -14,78 % N° 102

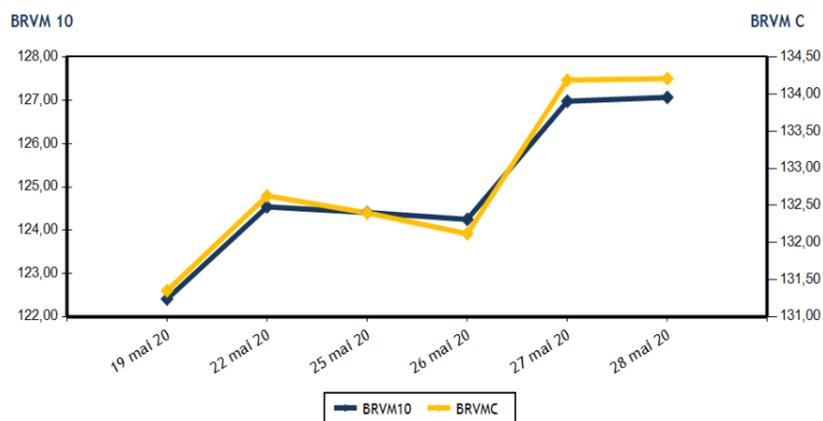
jeudi 28 mai 2020

Site : www.brvm.org

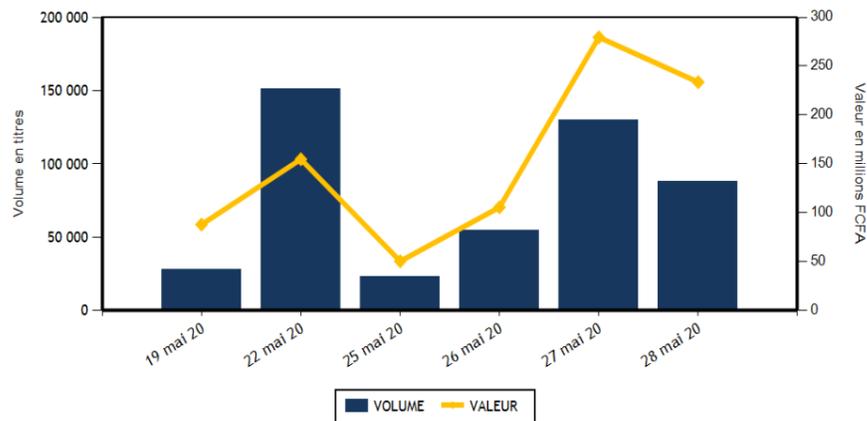
Variation Jour ↑ 0,01 %

Variation annuelle ↓ -15,72 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 032 495 234 241	0,02 %
Volume échangé (Actions & Droits)	87 875	-31,37 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	233 321 395	-10,79 %
Nombre de titres transigés	34	-10,53 %
Nombre de titres en hausse	10	-41,18 %
Nombre de titres en baisse	11	22,22 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 034 072 461 763	-0,28 %
Volume échangé	28	-98,44 %
Valeur transigée (FCFA)	279 460	-98,45 %
Nombre de titres transigés	3	-50,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-75,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	905	6,47 %	43,65 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	390	5,41 %	-10,34 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	3 120	3,83 %	-21,80 %
TOTAL CI (TTLC)	1 245	3,75 %	-26,76 %
SOGB CI (SOGC)	1 750	3,24 %	-32,17 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAPH CI (SPHC)	1 200	-7,34 %	-8,40 %
BERNABE CI (BNBC)	590	-4,84 %	-15,71 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 000	-4,76 %	-13,04 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	110	-4,35 %	-15,38 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 145	-1,72 %	-51,39 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	33,02	0,27 %	-12,32 %	8 016	7 228 525	61,70
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	409,27	-0,57 %	-17,38 %	40 445	146 900 770	8,38
BRVM - FINANCES	15	52,60	0,32 %	-13,76 %	30 133	70 823 710	5,30
BRVM - TRANSPORT	2	333,35	-0,71 %	-9,11 %	99	135 570	7,89
BRVM - AGRICULTURE	5	64,48	-1,24 %	-24,92 %	2 833	2 797 055	6,30
BRVM - DISTRIBUTION	7	208,53	2,17 %	-17,66 %	6 349	5 435 765	9,80
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	302,30	0,00 %	0,00 %	0	0	3,80
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,44	
Taux de rendement moyen du marché	10,11	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,39	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	66	
Volume moyen annuel par séance	2 962,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	4 000 875,58	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,71	
Ratio moyen de satisfaction	38,39	
Ratio moyen de tendance	1 034,96	
Ratio moyen de couverture	9,66	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,82	
Nombre de SGI participantes	30	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


BÉNIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
01 BP 2085 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 25
Fax : (229) 21 31 20 77


BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie
de Ouagadougou
01 BP 602 Ouagadougou 01
Tél. : (229) 25 30 87 73
Fax : (229) 25 30 87 19


CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (229) 20 31 55 50
Fax : (229) 20 32 47 77


GUINÉE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Piresau Nalima
CP 88 Bissau
Tél. : (244) 320 18 02 Fax : (244) 320 18 02


MALI
Innocent SONAVE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1360 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11


NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
du Niger, Place de la concertation
BP 13 259 Niamey
Tél. : (227) 20 73 88 82
Fax : (227) 20 73 88 47


SENEGAL
7, rue Jean Morisson
BP : 6056, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06


TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble 505 Togo
BP : 2062 Lomé
Tél. : (228) 22 81 22 16
Fax : (228) 22 36 23 41

Réserves en or

Bataille judiciaire entre Caracas et la Banque d'Angleterre

Le Venezuela poursuit la Banque d'Angleterre en justice pour récupérer ses réserves en or, qui valent près d'un milliard d'euros afin, officiellement, de lutter contre le Covid-19. Depuis plus d'un an, ce pactole est une épine politique dans le pied de la banque centrale britannique.

Le Venezuela veut récupérer son or qui dort au Royaume-Uni pour lutter contre le Covid-19. Dans ce qui constitue le dernier acte d'une bataille de longue haleine entre le président vénézuélien Nicolas Maduro et la Banque d'Angleterre, Caracas a décidé de traîner la vénérable institution britannique en justice afin de pouvoir rapatrier 930 millions d'euros en lingots d'or stockés à Londres depuis 2008, a rapporté le Financial Times, jeudi 21 mai. La plainte, déposée devant la chambre commerciale de la Haute Cour de justice britannique, soutient que le refus de la Banque d'Angleterre de libérer l'or «empêche le Venezuela de faire face à une situation sanitaire d'urgence». Pour couper l'herbe sous le pied aux détracteurs du régime de Nicolas Maduro, Caracas a précisé que l'argent devait être directement versé au Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), qui l'utiliserait pour acheminer du matériel médical et de l'aide aux plus démunis.

De l'or contre le Covid-19

L'Organisation des Nations unies considère, en effet, ce pays



d'Amérique du Sud, ravagé par une crise économique depuis cinq ans, comme une «zone prioritaire» à soutenir en cette période de pandémie. Dans son rapport sur le Programme d'aide humanitaire, publié début avril, l'ONU cite le manque de matériel médical, l'immigration des médecins, les fréquentes coupures d'électricité comme autant de facteurs qui fragilisent le système de santé vénézuélien. En outre, les mesures de confinement en place depuis mi-mars et la fermeture des frontières ont encore aggravé la situation économique précaire de la population. Même si le Venezuela ne fait pas partie des pays les plus durement touchés par le Covid-19, avec seulement 1 121 cas officiellement recensés, l'ONU estime que faute d'aide

urgente, la situation pourrait rapidement devenir explosive. Mais pour faire face à ces défis, Caracas a besoin de fonds, et les caisses de l'État sont vides. Ses réserves de devises étrangères ont fondu à la faveur de la crise économique, tandis que l'effondrement des prix du pétrole a privé le régime de sa principale source de revenus. Les sanctions drastiques imposées par les États-Unis l'ont isolé sur la scène commerciale internationale, et ses alliés traditionnels, comme la Russie ou l'Iran, font face à leur propre urgence sanitaire. La crise de légitimité politique que traverse le Venezuela depuis janvier 2019 a encore compliqué la situation. Ainsi, le Fonds monétaire international a rejeté, en avril, la demande de Caracas de lui prêter 5 milliards

de dollars pour lutter contre le Covid-19, arguant qu'accéder à cette demande reviendrait indirectement à prendre position pour Nicolas Maduro dans sa lutte de pouvoir qui l'oppose à son rival et président autoproclamé, Juan Guaido.

Plus de 900 millions d'euros en or, mais pour qui ?

C'est ainsi que la Banque d'Angleterre s'est retrouvée dans la position inconfortable d'être la dernière bouée financière de secours du Venezuela. Elle n'a pas donné suite à la demande, reçue fin avril, de libérer les fonds, et les avocats de Caracas l'accusent de n'offrir aucune explication à son silence radio. Contactée par plusieurs médias, l'institution financière britannique s'est contentée d'affirmer «ne pas commenter les situations individuelles». «En gardant les réserves d'or, elle met en danger des milliers de vies au Venezuela», a affirmé Sarosh Zaiwalla, l'un des avocats qui représentent le pays d'Amérique du Sud. La Banque d'Angleterre ne s'attendait sûrement pas à devoir jouer un jour un rôle d'arbitre dans une situation d'urgence sanitaire lorsqu'elle a accepté l'or

vénézuélien en 2008. Pour elle, conserver en lieu sûr l'or de pays étrangers n'a rien d'extraordinaire : elle détient les deuxièmes plus importantes réserves de ce métal précieux au monde après la Banque centrale des États-Unis. Au fil des ans, le Venezuela, qui n'avait pas encore été mis à l'index par les États-Unis, a lentement augmenté la quantité d'or conservée dans les coffres britanniques. Ce pactole est devenu une épine politique dans le pied de la Banque d'Angleterre fin 2018, quelques mois après la réélection controversée de Nicolas Maduro à la présidence du Venezuela en mai de la même année. Deux représentants du gouvernement vénézuélien devaient discuter en secret, le 7 décembre 2018, de la possibilité de liquider les comptes avec des responsables de la Banque d'Angleterre. Mais les détails de ce rendez-vous ont fuit dans la presse, et des parlementaires britanniques ont demandé à la vénérable institution financière de refuser de rencontrer des membres d'un gouvernement qui n'avaient pas été confirmés par l'Assemblée nationale vénézuélienne. La rencontre a tout de même eu lieu, mais la situation s'est compliquée quelques

semaines plus tard, lorsque Juan Guaido s'est proclamé, début janvier, président légitime du Venezuela avec le soutien d'une partie de la communauté internationale, notamment de la part du gouvernement britannique. Plus question alors de laisser Nicolas Maduro mettre la main sur l'or vénézuélien tant que l'horizon politique du pays sud-américain ne s'était pas éclairci. Pour autant, faut-il laisser Juan Guaido mettre la main dessus ? La question s'est rapidement posée, puisque ce dernier a officiellement demandé, le 28 janvier, au gouvernement britannique de débloquent les fonds. Londres a alors opté de ne pas choisir et a laissé le soin à la Banque d'Angleterre de trancher. Ce qu'elle s'est empressée de ne pas faire... jusqu'à ce jour encore. Et c'est ainsi que la Banque d'Angleterre est devenue, bien malgré elle, un acteur de premier plan de la crise politique et économique au Venezuela. Et avec l'urgence sanitaire, sa position attentiste est devenue de plus en plus difficile à tenir. Que les tribunaux soient amenés à se prononcer à sa place délétera la Banque d'Angleterre d'un poids.

France24

Coronavirus

Nissan ferme son usine de Barcelone

En lourde perte pour la première fois depuis 11 ans, le constructeur automobile Nissan a annoncé ce jeudi la fermeture d'une usine en Espagne dans le cadre d'un nouveau plan stratégique visant à réduire d'environ 20 % ses capacités mondiales de production d'ici mars 2023.



Le groupe va notamment fermer son site de Barcelone, qui emploie quelque 3.000 personnes, au grand dam du gouvernement espagnol qui avait tenté d'éviter ce scénario ces derniers jours. Nissan va aussi réduire ses capacités de production en Amérique du Nord, mais sans fermer d'usines. En Asie, il avait déjà annoncé en mars la fermeture d'un site de production en Indonésie.

Une baisse d'au moins un million d'unités de production

Le groupe prévoit de réduire de plus d'un million d'unités ses capacités de production par rapport à 2018/19, où elles dépassaient 7 millions d'unités. Il a dit anticiper

une activité « normale » de production de 5,4 millions d'unités en 2022/23, pour une capacité de production maximale de 6 millions d'unités. C'est une restructuration bien plus ample que celle engagée l'an dernier, qui était devenue insuffisante face à l'impact dévastateur de la crise du coronavirus sur la demande automobile.

Le groupe déjà dans une mauvaise passe

En juillet dernier, Nissan avait annoncé son intention de réduire de 10 % ses capacités de production d'ici mars 2023, ce qui passait par la suppression d'environ 12.500 postes dans le monde. Le groupe confirme ainsi sa volonté de mettre fin à la course aux volumes qui

était au cœur de la stratégie de Carlos Ghosn, l'ancien patron de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi Motors, qui a fui au Liban fin 2019, plus d'un an après avoir été arrêté au Japon pour malversations financières présumées.

Une perte nette 2019/2020 de 5,7 milliards d'euros

Nissan a annoncé ce jeudi des pertes abyssales sur son exercice écoulé 2019/20, clos au 31 mars. Sa perte nette annuelle s'est élevée à 671,2 milliards de yens (5,7 milliards d'euros), bien supérieure à ses prévisions car amplifiée par des coûts de restructuration et des dépréciations, contre un bénéfice net de 319 milliards de yens en 2018/19. Il s'agit de la première perte nette annuelle du groupe depuis l'exercice 2008/2009, quand il était aux prises avec la crise financière mondiale. Nissan a aussi accusé une perte opérationnelle annuelle de 40,5 milliards de yens et une chute de près de 15 % de ses ventes, à 9.879 milliards de yens (83,3 milliards d'euros). Le groupe n'a pas donné de prévisions de résultats pour 2020/21 dans l'immédiat

Avec 20minutes.fr

Etats-Unis

Le Texas va remettre le pétrole sous terre

La commission ferroviaire du Texas a décidé d'autoriser à nouveau l'enfouissement de produits pétroliers.

C'est un sacré bond en arrière qu'est en train d'opérer le Texas. Alors que des règles en vigueur empêchaient les producteurs de produits pétroliers de les enfouir sous terre pour notamment préserver les sols et l'environnement, la commission ferroviaire de cet État du sud des États-Unis a décidé de faire marche arrière. Depuis l'arrivée de la pandémie de coronavirus, les prix du pétrole ont chuté, mais la production continue. Conséquence : il devient de plus en plus compliqué de stocker les barils et les réservoirs se remplissent vite au Texas. Les producteurs ont commencé à payer les acheteurs pour qu'ils prennent en charge le stockage de ces produits pétroliers, mais l'industrie a décidé d'aller encore plus loin, rapporte le Texas Observer. Et a demandé aux autorités de l'État la permission de stocker ce pétrole sous terre, dans des formations géologiques «peu conventionnelles». La technique est déjà plus ou moins autorisée outre-Atlantique. Le magazine américain rappelle ainsi que la Réserve stratégique américaine de pétrole (RSP) concentre quelque 641 millions de barils de brut entreposés au sein d'un réseau de cavernes de sel souterraines, qui s'étend de l'est du Texas jusqu'à la Louisiane. La géologie unique de ces cavités fait d'elles le lieu idéal pour le stockage de produits pétroliers sans que ces derniers ne



risquent de polluer les eaux potables environnantes. Mais ces caves ont atteint leurs limites, ce qui explique la demande des acteurs de l'industrie du pétrole. Une demande acceptée au début du mois de mai par la Railroad commission of Texas, la commission ferroviaire du Texas, qui régit le réseau ferroviaire mais bel et bien l'industrie du pétrole et du gaz.

Une situation urgente mais des inquiétudes pour l'environnement et la santé

Cette décision doit être «temporaire» et a été prise à l'unanimité. Elle annule certaines provisions qui avaient été prises par le passé interdisant le stockage d'hydrocarbure en dehors des cavernes salines, justement pour empêcher une contamination de l'eau. La nouvelle réglementation ne restera en vigueur que pour un an, et autorise les producteurs de pétrole à stocker leurs produits sous terre pendant cinq ans maximum,

précise le Texas Observer. Reconnaissons une «situation d'urgence», la commission a également décidé de lever l'obligation pour les producteurs de se soumettre à une audience avant de pouvoir enfouir leurs produits et de ne pas limiter la production de brut. Une série de décisions qui n'enchantent guère les défenseurs de la cause environnementale. Ils craignent que les largesses accordées à l'industrie pétrolière ne mènent à une pollution de l'eau des aquifères (nappes d'eau souterraines) à travers tout le Texas, un danger tant pour l'environnement que pour la sécurité des habitants. Ils dénoncent par ailleurs des décisions prises à la va-vite sans avoir donné le temps aux écologistes et au public de réfléchir à des alternatives. Au total, neuf aquifères massifs sont répartis dans tout l'État et fournissent environ 60 % des réserves d'eau du Texas. Et tous sont situés sous les zones pétrolifères de la région.

Avec Capital.fr

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Session du Comité des forêts de la FAO et Semaine mondiale des forêts	22 au 26 juin 2020	Rome (Italie)	Néant
14e réunion annuelle de la Revue économique portugaise 2020	3 juil. Au 5 juil	Porto, Portugal	Néant
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
Deuxième édition de la foire du Made in Côte d'Ivoire	22 au 26 juillet 2020	Abidjan Côte d'Ivoire	Néant
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Profitez de cet aspect de Mercure pour mettre de l'ordre dans vos comptes, rencontrer votre banquier, réorganiser vos placements ou regrouper vos emprunts : des solutions rentables seront à portée de votre main.

Taureau : Vous bénéficierez de la faveur des astres sur le plan financier. Profitez-en pour venir à bout de certaines situations complexes qui vous tracassent. Un peu de clarté ne nuira pas à vos affaires : on vous en sera reconnaissant, et vous y gagnerez en influence sur votre entourage.

Gémeaux : Vous aurez intérêt à profiter de l'influence positive du Soleil pour réorganiser votre budget, revoir vos placements, ou même décider un achat important. Ne vous précipitez pas sans réfléchir, mais n'attendez pas non plus que les événements décident pour vous. Pour quelques-uns d'entre vous, c'est votre conjoint qui rencontrera une opportunité fort intéressante sur le plan financier, mais vous en profiterez tout autant que lui.

Cancer : Cet aspect de Pluton ne sera pas excellent sur le plan financier, dans la mesure où il peut impliquer des dépenses non prévues ou une menace concernant le revenu actuel. Cependant, vous aurez l'occasion aujourd'hui de faire des gains importants, notamment si vous êtes en affaires ou si vous œuvrez en association.

Lion : Attention aux incitations de la planète Mercure ! Vous serez tenté de chercher à mettre du beurre dans les épinars en faisant des travaux au noir ou en vous engageant dans des affaires en marge de la légalité. Ne prenez pas de tels risques.

Vierge : Prudence sur le plan financier ! Les astres risquent en effet de vous jouer des tours. Vous pourriez avoir de mauvaises surprises. Des retards de paiement, des dettes oubliées qui resurgissent, sont possibles. Par précaution, essayez de réduire vos dépenses.

Balance : Vous pourrez cette fois prendre des risques

concernant le maniement de votre argent. La chance sera de votre côté dans une mise de fonds en commun ou dans des transactions financières. Journée favorable, donc, aux agents de change et aux investisseurs de tous bords. Même si vous n'avez que de modestes économies, n'hésitez pas à spéculer, vous ne le regretterez pas.

Scorpion : La planète Pluton vous forcera à reconnaître que votre prodigalité vous a conduit dans une voie sans issue. Mais il vous apportera en même temps les moyens de vous en sortir ; profitez-en vite !

Sagittaire : Vos rapports avec l'argent seront difficiles et vos finances vous donneront des sueurs froides. Vous auriez même des démêlés avec votre banquier. Il sera tard, mais pas trop tard, de prendre les devants en faisant de sévères économies.

Capricorne : Le climat sera instable et nullement favorable à des investissements importants. Ne vous fiez pas à l'embellie qui semble se manifester : elle sera trompeuse et en tout cas trop fugitive pour être mise à profit.

Verseau : Une chose est sûre : vous n'aurez pas intérêt à vous lancer dans de grandes opérations financières cette fois. En effet, vous serez trop impulsif, trop pressé de gagner un maximum d'argent en un minimum de temps. Et vous serez donc tenté de prendre des risques excessifs ou mal calculés. Si vous souhaitez améliorer votre situation matérielle, il faudra élaborer une stratégie à long terme. Si vous devez effectuer des transactions ponctuelles, les circonstances seront bientôt favorables.

Poissons : Tâchez de régler vos problèmes pécuniaires aujourd'hui même. Ensuite, vous manquerez de lucidité et de sens pratique, et vous risquez ainsi de commettre de graves erreurs qui affecteront votre avenir.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web : www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K. ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Eyram AKAKPO
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press
Tirage: 5000



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



Éviter les contacts étroits des personnes qui présentent des « signes respiratoires tels que toux ou éternuements »



Se laver fréquemment les mains



Couvrir votre bouche et votre nez lors des éternuements



Éviter de vous toucher les yeux, le nez et la bouche



Éviter les situations de grand rassemblement dans une atmosphère confinée (concert, spectacle, etc.)



Restez chez vous, pratiquez une hygiène respiratoire et des mains en cas de signes respiratoires légers



Si vous avez de la fièvre, de la toux et de l'essoufflement, appelez votre médecin qui vous indiquera la conduite à tenir



Sauf nécessité absolue, éviter tout voyage en zone de Covid-19 déclarée



Associer le port des masques à un lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydro-alcoolique



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages



Toute personne récemment revenue d'un voyage dans un pays à risque et présentant l'un des signes de la maladie, doit appeler le numéro vert du Ministère de la santé suivant :

22 22 20 73 / 91 67 42 42

Comité d'Hygiène,
Santé et Sécurité au travail (CHSST) / BOAD

Modernisation de 7 centres de santé

L'UE finance le Togo à hauteur de 575 millions de francs CFA

Dans le souci de permettre aux centres de santé du Togo de faire face convenablement à la pandémie de coronavirus qui sévit actuellement dans le monde, l'Union Européenne finance la modernisation et l'équipement de 7 centres de santé à hauteur de 575 millions de francs CFA.

● Bernard AFAWOUBO

La pandémie de coronavirus a surpris le système sanitaire de tous les pays du monde et en particulier les pays africains qui ne disposent pas de moyens encore moins de matériels sophistiqués pour lui faire face. Le gouvernement togolais a ainsi réhabilité de toute urgence le Centre Hospitalier Régional de Lomé-Commune qui est dédié entièrement au traitement de la maladie. Pour permettre au Togo de relever le niveau de ses centres hospitaliers,

l'Union Européenne a financé la modernisation et l'équipement de 07 centres de santé à hauteur de 575 millions de francs CFA. Soulignons qu'en cette période de crise sanitaire, l'Union Européenne est aux côtés du Togo pour l'aider à mener efficacement la lutte. D'un autre côté, elle consacre une enveloppe de 13 milliards de francs CFA qui seront versés par tranche. La première tranche de 6,3 milliards francs CFA a été débloquée fin avril 2020 en guise de « création d'espace budgétaire ». Elle est destinée à soutenir les fonds

de solidarité et de relance économique. La deuxième tranche de 05 milliards de francs CFA sera débloquée d'ici fin juin 2020. Quant à la troisième tranche de 1,6 milliard, elle sera destinée à l'appui aux hôpitaux, prisons et aux campagnes de sensibilisation sur la pandémie. Rappelons aussi que la contractualisation des hôpitaux lancée en avril 2018 continue de faire son petit bonhomme de chemin. Les premiers résultats, contenus dans des chiffres communiqués par le gouvernement, sont reluisants avec une augmentation des taux de fré-



quentation, de consultation du nombre d'actes et des chiffres d'affaires qui ont connu une progression de 22% à 69%. La pro-

chaine étape de la contractualisation va concerner huit (08) hôpitaux notamment les Centres hospitaliers préfectoraux

d'Aného, de Kpalimé, de Notsé et de Sotouboua, les CHR de Tsévié et de Lomé-Commune, l'hôpital de Bè et le CHU Campus.

ONU

Deux Casques bleus togolais honorés à titre posthume

La Journée internationale des Casques bleus de l'ONU sera observée ce vendredi 29 mai 2020 au siège de l'Organisation, à New York. A cette occasion, le Secrétaire général, António Guterres, déposera une gerbe en l'honneur de tous les Casques bleus tombés sous le drapeau de l'ONU depuis la première mission de paix en 1948. Deux militaires togolais seront honorés à titre posthume.

● Nicole ESSO

António Guterres va présider ce jour une cérémonie de remise de la Médaille Dag Hammarskjöld décernée à titre posthume aux 83 militaires, policiers et personnels civils qui ont perdu la vie en 2019. Deux militaires togolais seront honorés à titre posthume, le caporal Agounwadjé S. Kossi, qui servait dans la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), et M. Elom Komi Akpalou, qui travaillait comme personnel civil au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Le Togo est le 16e pays contributeur de troupes et de personnel de police aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Plus de 1



442 soldats et policiers togolais sont actuellement déployés dans les missions de l'ONU en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mali, au Sahara occidental et au Soudan du Sud.

Thème de 2020 : « Les femmes dans le maintien de la paix : une clef pour la paix »

Célébrée le 29 mai, la Jour-

née internationale des Casques bleus de l'ONU rend hommage au personnel civil, policier et militaire pour sa contribution inestimable au travail de l'ONU. Elle constitue aussi l'occasion d'honorer la mémoire de plus de 3 900 Casques bleus qui ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies depuis 1948, dont 102 hommes et femmes en 2019. Cette année, nos Casques bleus sont confrontés

à des défis et menaces sans précédent, et comme la plupart d'entre nous à travers le monde, doivent faire face à la pandémie de la COVID-19 et protéger les populations civiles dans les pays où ils sont déployés. Ils continuent d'accomplir leur mission du mieux qu'ils peuvent et soutiennent les gouvernements et les populations locales malgré les risques que pose la COVID-19. La Journée internationale 2020 met en lumière le rôle des femmes sous le thème « Les femmes dans le maintien de la paix : une clef pour la paix » afin de célébrer le 20e anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. À travers la résolution 1325 et les résolutions ultérieures, ainsi que la Déclaration d'engagements communs dans le cadre de l'initiative « Action

pour le maintien de la paix », l'ONU a appelé à un rôle plus important et une contribution accrue des femmes à ses opérations, y compris les femmes Casques bleus en uniforme. Les femmes Casques bleus apportent une contribution inestimable au maintien de la paix. Elles permettent d'améliorer l'efficacité des missions, ont un plus grand accès aux communautés locales, en particulier aux femmes et permettent de cette façon une meilleure promotion des droits de l'homme et de la protection des civils. Elles encouragent, par ailleurs, une participation plus active des femmes aux processus de paix et de décision politique. Il a été montré que lorsque davantage de femmes font parties des négociations de paix, celles-ci sont plus inclusives et produisent des résultats plus durables. Lorsque des femmes

sont formellement signataires d'accord de paix, les études ont prouvé qu'il y a une plus grande chance qu'ils soient mis en œuvre. La première opération de maintien de la paix de l'ONU a été créée le 29 mai 1948, quand le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement au Proche-Orient d'observateurs militaires de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) entre Israël et ses voisins arabes. Depuis cette date, plus d'un million d'hommes et de femmes ont servi dans 72 opérations de maintien de la paix de l'ONU, contribuant à la sécurité et sauvant la vie de millions de personnes. Plus de 95 000 personnels militaires, de police et personnels civils sont actuellement déployés à travers 13 missions de maintien de la paix.

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé